



**AVIS PUBLIC
DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée greffière, qu'à une séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 2 mai 2022 à 19h00, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Demande d'usage conditionnel

Site concerné : 1541, route du Lac Pierre-Paul (lot 4 444 790)
Zone 41-Va

Nature de la demande:

La demande vise à autoriser un atelier artisanal lié à un usage commercial. Le tout en vertu du règlement numéro 384-2016 relatif aux usages conditionnels et de ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Tite, ce 11 avril 2022.

Me Julie Marchand,
Greffière